

ANNEMASSE - LES VOIRONS AGGLOMÉRATION

ANNEMASSE

TOME 1

Annemasse 2050
Explorations d'un territoire transfrontalier



ANNEMASSE - LES VOIRONS AGGLOMÉRATION

ANNEMASSE

Annemasse 2050

Explorations d'un territoire transfrontalier

TOME 1

SOMMAIRE

TOME 1

PRÉSENTATION	6
PRÉFACE	8
LE PARTENARIAT	10
LA COMMANDE	12
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	16
PROMOTION DE DEP2	16
ÉQUIPE PARTENAIRE	17
COORDINATION D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.	18

CHAPITRE 1 : À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE D'ANNEMASSE.....20

PRÉPARATION DU TERRAIN : PREMIERS ÉLÉMENTS DES PAYSAGES ANNEMASSIENS	22
ARPEINTER LE TERRAIN : APPROCHE SENSIBLE DU TERRITOIRE	26
SYNTHÈSE THÉMATIQUE DU TERRAIN : APPROCHE INDIVIDUELLE	36
Le paysage de l'eau	
Le paysage de la pente	
Le paysage social	
Le paysage urbain	
Le paysage de la frontière	

CHAPITRE 2 : DIAGNOSTICS THÉMATIQUES, ENJEUX ET PROJET TERRITORIAL52

THÈME 1 / GRANDS PAYSAGES, RELIEFS ET HYDROGRAPHIE	54
La vallée de l'Arve	56
<i>Léna Denamps, Gaïa Douwes, Jeanne Faust-Dekeuwer, Léon Guillement</i>	
Le territoire et sa trame arborée	70
<i>Aliénor Barle, Maud Couvez, Mickaël Lançon</i>	
Modification des dynamiques écologiques et transformation des paysages face au changement climatique	90
<i>Nathalie Fradet, Lucie Rolland, Chiara Roussel</i>	
THÈME 2 / UNE QUALITÉ DE VIE À CONFORTER	112
Quel commun dans une ville patchwork ?	114
<i>Martin Duperrex, Augustin Ménardais, Élodie Res</i>	
Traversées quotidiennes : les constellations du quart d'heure	132
<i>Inès d'Émilio, Louna Figliolini, Chloé Niderlender</i>	
L'infrastructure de transport : paysages vecteurs de nouvelles situations habitables	146
<i>Margaux Cazenave, Baptiste Picard, Élixa Troitin</i>	
THÈME 3 / INFRASTRUCTURES ET PÉRIPHÉRIES	160
De la ligne à l'espace, de la limite à la surface de contact, Annemasse un territoire contraint	162
<i>Charlie Alba, Camille Langry, Grégory Nas de Tourris</i>	
Annemasse-Genève, pour une approche métabolique de la métropole	176
<i>Margot Chaput, Nino Lovadina, Louis Schalck</i>	
Les écosystèmes frontaliers : quelles traversées aux marges de la métropole binationale ?	192
<i>Yann Ancel, Keith Fonrose, Malo Seynave</i>	

TOME 2

CHAPITRE 3 : MISE EN SITUATION DU PROJET TERRITORIAL6

CARTOGRAPHIE GÉNÉRALE DES PROJETS INDIVIDUELS	8
L'ARVE	12
La plaine des deux nations / <i>Élixa Troitin</i>	
Écosystèmes inondables : le lit majeur comme observatoire / <i>Léon Guillement</i>	
Annemasse 2100 : le parc de la Danseuse / <i>Nino Lovadina</i>	
Au-delà du lit majeur : suivre les traces topographiques de l'Arve pour reconnecter Annemasse à ses quartiers périphériques / <i>Léna Denamps</i>	

LES VOIRONS58

Traverser la D903 par ses affluents / <i>Grégory Nas de Tourris</i>	
Au fil de l'eau : un système de jardins climatiques / <i>Chiara Roussel</i>	
Cranves-Sales, tisser des liens par l'eau, entre quotidien et grand paysage / <i>Louna Figliolini</i>	
D907, de la voie de desserte au boulevard urbain / <i>Charlie Alba</i>	
Borly I, une zone d'activité tissée par l'eau / <i>Aliénor Barle</i>	

LE SALÈVE106

Perspectives vers le Mont Salève / <i>Nina Tournebize</i>	
Le Salève à deux pas / <i>Lucie Rolland</i>	
Accéder et pratiquer le Salève par la carrière / <i>Malo Seynave</i>	
Des carrières aux communs / <i>Yann Ancel</i>	

LE CENTRE-VILLE162

Annemasse, ville arpentable : une chaîne d'espaces publics / <i>Louis Schalck</i>	
Déambulation du Brouaz : révéler et s'approprier des milieux oubliés / <i>Margot Chaput</i>	
Suivre le chemin de l'eau : de la surface à l'interface / <i>Jeanne Faust-Dekeuwer</i>	
Annemasse 2070 : déploiement d'un réseau d'espaces publics sylvicoles / <i>Maud Couvez</i>	
Au bord de la Géline : irriguer la ville pour la faire respirer / <i>Nathalie Fradet</i>	
De l'asphalte aux nouveaux usages : le Perrier réinvente ses espaces / <i>Baptiste Picard</i>	

LA ZAE DU MONT-BLANC ET SES LISIÈRES238

Annemasse 2100 : faire vivre le quartier du Mont-Blanc / <i>Margaux Cazenave</i>	
Du délaissé au schéma de bifurcation économique / <i>Martin Duperrex</i>	
Vivre au nord d'Annemasse / <i>Mickaël Lançon</i>	
À la rencontre du bois des Rosses et de ses lisières / <i>Inès D'Émilio</i>	
Aéro parc agricole forestier habité / <i>Augustin Ménardais</i>	

LA FRONTIÈRE298

Parc à fleur d'eau. Paysages inondables au fil du Foron / <i>Chloé Niderlender</i>	
Accès au paysage du nord de l'agglomération d'Annemasse / <i>Keith Fonrose</i>	
Ambilly, ville éponge. Utiliser les avantages du Foron pour améliorer la qualité de vie des Ambilliens / <i>Élodie Res</i>	
Inonder la ville, agir en castor / <i>Camille Langry</i>	

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE348

LES PUBLICATIONS DU C.R.A.P.A.U.D.350

LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS352

PRÉSENTATION



PRÉFACE

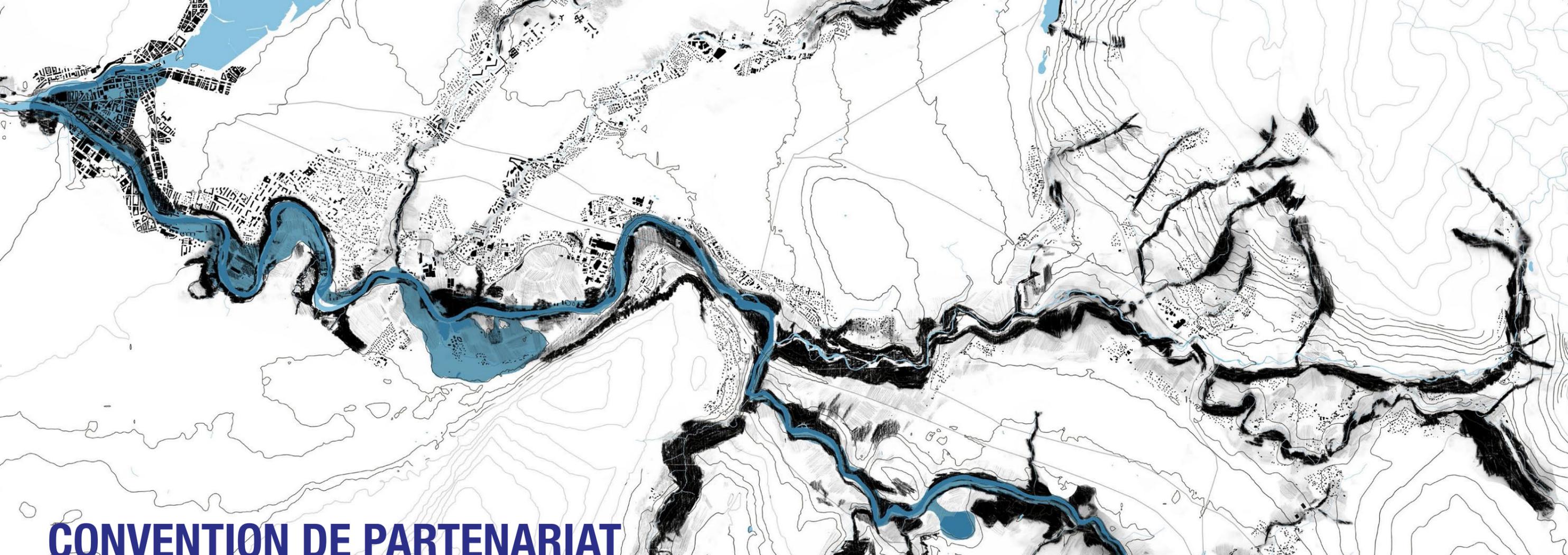
Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire, à partir d'une solide analyse argumentée, propose des transformations spatiales, avec une visée résolument prospective et écologique. Le paysagiste a la compétence de proposer un diagnostic sur un territoire, en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, afin de mettre en lumière des dynamiques complexes et de formuler des problématiques spatiales. Face aux enjeux soulevés par un commanditaire, il élargit les questions posées et propose un programme d'actions organisées dans un projet de paysage dessiné, raconté, mesuré. Son action s'exerce à toutes les

échelles spatiales, sur des espaces privés ou publics, urbains ou ruraux, sur des délaissés, des friches, des infrastructures. Au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques et techniques demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, dans une perspective réaliste. Ce contact avec les questionnements de la société civile et des acteurs locaux est au cœur de la pédagogie de l'école du paysage. Pour cela, sont organisées des études en relation avec des collectivités (communes, agglomérations, DDTM, etc.), des acteurs privés ou associatifs tels que des entreprises, des propriétaires fonciers, des sociétés de gestion.

Ces études réelles sont essentielles à la pédagogie du projet de paysage à plus d'un titre. D'une part, elles placent les élèves et les enseignants en amont d'un programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de repositionner leur commande, de rédiger leur programme. Ensuite, c'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées, que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur. D'autre part, cette « recherche-action » place les nombreux professionnels, enseignants de l'école, en situation d'expérimentation, aux côtés des enseignants-chercheurs et des

acteurs locaux sollicités. Enfin, elles attirent à l'école des personnes-ressources, qui pourront par la suite être invitées à des jurys, des séminaires ou des colloques, et elles permettent la transmission de ces recherches à des acteurs locaux et à un plus large public : c'est une manière pour l'école d'être active « dans la ville », au sein même de sa réalité et de son rythme. C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux « partenaires » que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et du Paysage, passe des conventions d'études impliquant une promotion d'élèves sur un semestre ou deux semestres. Les résultats de ces travaux

sont synthétisés dans notre Centre de Recherche Appliqué au Paysage d'Aide aux Usagers et aux Décideurs. Les travaux ainsi présentés dans cet ouvrage représentent une véritable boîte à idées en amont des décisions des décideurs et en amont des prestations de professionnels du paysage. Ils ouvrent le champ des réflexions et des perspectives, et entendent participer au changement de nos manières de penser la transformation spatiale des espaces habités et d'agir.



CONVENTION DE PARTENARIAT

CONVENTION DE PARTENARIAT

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une convention entre l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire et les partenaires suivants :

- Annemasse - Les Voirons Agglomération
- la commune d'Annemasse
- le Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de paysage de Haute-Savoie (CAUE 74)

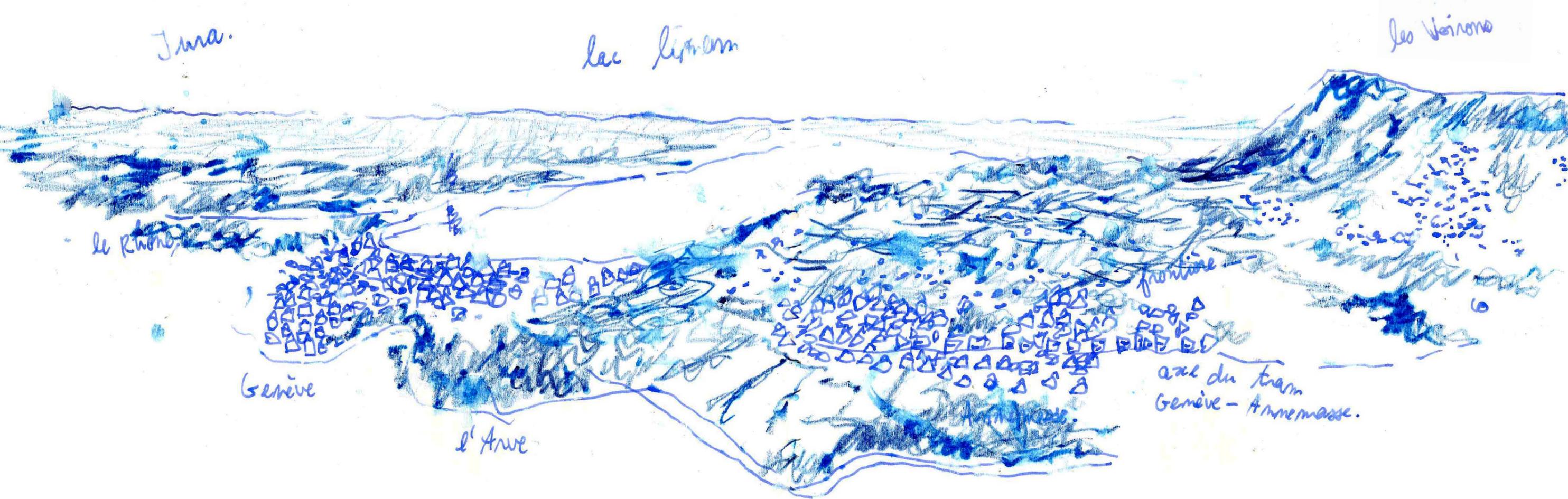


Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération



74 Haute-Savoie
C | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



LA COMMANDE / CONTEXTE ET OBJECTIF

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

L'agglomération d'Annemasse est engagée dans une démarche prospective visant à appréhender son territoire à l'horizon 2050. Le territoire est singulier. Il présente une géographie exceptionnelle, en occupant la vaste plaine alluviale de l'Arve, ceinturée par les massifs forestiers des Voirons à l'Est et le Mont Salève et ses falaises au sud, offrant une grande diversité de milieux et un étagement des paysages au sein d'un périmètre restreint. La condition transfrontalière du territoire est également une singularité majeure du territoire. Annemasse fait pleinement parti du Grand Genève, vaste agglomération dynamique autour du Lac Léman. L'attractivité genevoise et l'accueil de nouveaux habitants ont profondément marqué les formes urbaines et les paysages. Annemasse s'est urbanisée rapidement à partir de la seconde moitié du XXe siècle, transformant

un territoire à dominante rurale en agglomération urbaine dense. La proximité de la frontière et les reliefs ont également conduit à la création de vastes infrastructures, support de grandes zones d'activités, morcelant davantage les espaces naturels.

OBJECTIFS DE LA COMMANDE

Le territoire fait face aujourd'hui à de nombreux enjeux. L'urbanisation rapide du territoire a un impact fort sur la lisibilité des paysages, les continuités paysagères et écologiques, la qualité des espaces ouverts, la pratique des mobilités douces et la conservation de pratiques productives agricoles. Annemasse est également confronté à de très fortes disparités sociales, portées par les différences de rémunérations franco-suisse. Le territoire est attractif, avec une croissance de population de plus de 2 % par an et doit accueillir plus de 10 000 habitants à l'horizon 2040. Situé dans l'Arc Alpin, le territoire

est également pleinement soumis au dérèglement climatique et à l'évolution rapide du milieu alpin. La raréfaction de la ressource en eau dans les hauteurs et l'évolution des températures ont une influence déjà perceptible sur les massifs forestiers et la qualité de vie en centre urbain dense.

Le travail des étudiants permet ainsi à l'agglomération d'interroger sa démarche prospective, de conforter certains enjeux déjà développés par la ville et identifier de nouveaux enjeux ou potentiels inattendus.



LA COMMANDE / ATELIER PÉDAGOGIQUE

ORGANISATION DE L'ATELIER

Le projet de territoire a été élaboré dans le cadre de la quatrième année de formation au métier de paysagiste concepteur de l'école de Blois. Cet atelier, centré sur l'échelle territoriale, s'est déroulé durant sept mois : de septembre 2024 à mars 2025. Un premier temps d'étude a permis aux élèves d'identifier les singularités du territoire et de proposer des thématiques de travail à grande échelle. Un second temps a permis à chaque élève de travailler individuellement sur un zoom et de proposer un projet plus détaillé.

Deux voyages d'étude d'une semaine ont permis aux élèves de rencontrer les élu-es et partenaires et de restituer le travail du premier semestre en janvier 2025. La trentaine d'élèves impliqués dans le projet ont été encadrés par deux professeurs également paysagistes concepteurs professionnels. Il a été mené en lien étroit avec l'équipe de la ville d'Annemasse et ses

nombreux partenaires, sous forme de rencontre et d'échange autour des projets proposés.

Les élèves ont ainsi pu explorer différents enjeux :

- Le territoire est traversé par plusieurs rivières et ruisseaux structurants : l'Arve, le Foron, la Menoge et la Géline. Les élèves ont exploré la structure hydrographique, les paysages et les usages du lit majeur ainsi que le cycle de l'eau depuis les hauteurs vers les points bas.

- Les élèves se sont intéressés au patrimoine arboré du territoire, depuis les milieux frais des ripisylves jusqu'aux massifs forestiers dans les hauteurs ainsi qu'au sein même de la ville dense. Ils ont interrogé la place de la nature en ville, les continuités écologiques et l'armature paysagère du territoire à grande échelle.

- Les massifs des Voirons et du Salève sont déjà particulièrement

soumis au réchauffement climatique, transformant rapidement la nature des boisements et les espaces ouverts de prairies. Les élèves ont alors interrogé l'évolution de ces paysages et tenté de déployer des projets pilotes innovants capables d'apporter de nouveaux modes de gestion et de pratiques du paysage.

- Les élèves se sont également intéressés aux territoires urbanisés, en tentant de déceler dans la diversité des tissus les qualités d'une ville-parc, en profitant de la grande porosité du tissu moderne caractéristique des années 1950-1980. Ils ont également interrogé les parcours du quotidien et la qualité résidentielle entre logements et programmes scolaires, santé, récréatifs, etc., pour tous les publics.

- La question des infrastructures a permis d'aborder les questions de rupture des paysages naturels le long des autoroutes et la constitution d'une urbanité renforcée le long du tram et des axes de transport en

lien avec Genève. Elle a également permis d'aborder la question des Zones d'Activités périphériques et leur évolution dans un contexte de Zéro Artificialisation Nette et d'expansion urbaine.

- Enfin, la question transfrontalière a permis d'explorer l'évolution dissociée des paysages et des pratiques de part et d'autre et d'aborder une stratégie de développement partagé autour de grands parcs et d'itinéraires transfrontaliers.

RESTITUTION DE L'ÉTUDE

Le diagnostic de territoire et les enjeux identifiés sont exposés dans le tome 1. Les propositions d'actions sont illustrées par les projets finaux individuels dans le tome 2. Les panneaux de présentation des diagnostics thématiques et des projets sont restitués en format numérique PDF.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE & ÉLÈVES

PRÉSENTATION DES ENSEIGNANT·E-S

Les enseignant·e-s de l'École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Clara LOUKKAL professeure associée 24e section, Paysagiste DPLG, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- Mathieu LUCAS, professeur associé 24e section, Architecte DPLG, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- avec la participation des autres enseignants de l'école.

PROMOTION 2024-25 4e ANNÉE DEP2

Charlie ALBA
Yann ANCEL
Aliénor BARLE
Margaux CAZENAVE
Margot CHAPUT
Maud COUVEZ
Inès d'ÉMILIO
Léna DENAMPS
Gaïa DOUWES
Martin DUPERREX
Louna FIGLIOLINI
Keith FONROSE
Nathalie FRADET
Jeanne FAUST-DEKEUWER
Léon GUILLEMENT
Mickaël LANÇON
Camille LANGRY

Nino LOVADINA
Augustin MÉNARDAY
Grégory NAS DE TOURRIS
Chloé NIDERLENDER
Baptiste PICARD
Élodie RES
Lucie ROLLAND
Chiara ROUSSEL
Louis SCHALCK
Malo SEYNAVE
Nina TOURNEBIZE
Élisa TROTIN

ÉQUIPE PARTENAIRE

PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEUR-RICE-S

Annemasse - Les Voirons
Agglomération

- Denis MAIRE, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'innovation territoriale d'Annemasse Agglo, maire de Juvigny
- Nicolas HUE, Responsable du service Aménagement du Territoire et Urbanisme Réglementaire Direction de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de l'Économie (DATEE)
- Camille COUVREUR, Responsable du service Aménagement opérationnel et renouvellement urbain
- Laura JUSSERAND, Directrice de Cabinet.

Ville d'Annemasse

- Michel BOUCHER, 1er Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable, des grands projets et des relations aux usagers
- Arthur PERICART, Responsable de l'atelier d'urbanisme
- Isabelle CHATILIEZ, Directrice Déléguée du pôle Aménagement Durable et Cadre de Vie.

CAUE de Haute-Savoie

- Stéphane DÉGEORGES, Directeur
- Guy DESGRANDSCHAMPS, Architecte.

Ainsi que l'ensemble des personnes rencontrées ou contactées par les élèves.



COORDINATION D'ÉDITION

COORDINATION D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.

Bruno RICARD
Directeur du département École
de la Nature et du Paysage, INSA
Centre Val de Loire

Coordination des publications :
Sabine BOUCHE-PILLON
Maître de conférences à l'École de la
Nature et du Paysage, INSA Centre
Val de Loire

Chargé-e-s de mission pour ce
volume : Inès D'ÉMILIO, Louna
FIGLIOLINI et Nino LOVADINA,
élèves en 4e année, DEP2, à l'École
de la Nature et du Paysage, INSA
Centre Val de Loire

C.R.A.P.A.U.D.
Annemasse 2050. Explorations d'un
territoire transfrontalier
Tome 1 : 212 p. / Tome 2 : 356 p.
Publié en juin 2025

CONTACT

Stéphane PERRON
Responsable du Service des
formations et de la vie étudiante de
l'INSA Centre Val de Loire

3 rue de la Chocolaterie
CS 23410
41034 Blois CEDEX
Tél. : 02 54 74 37 00

www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE

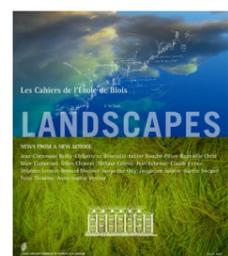
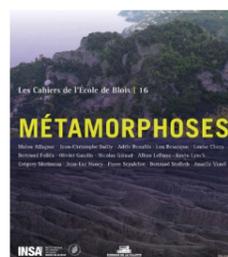
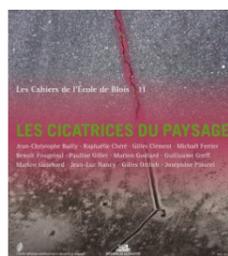
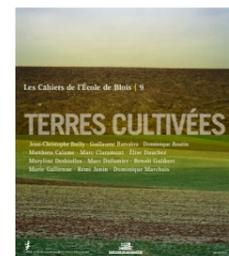
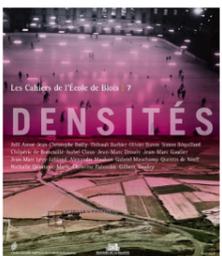
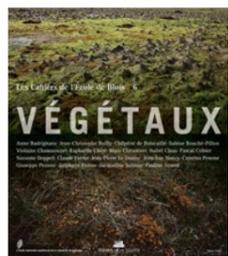
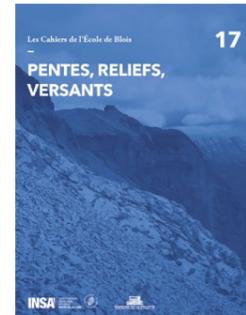
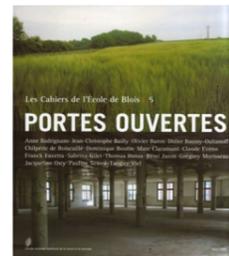
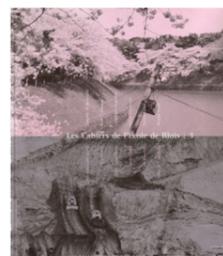
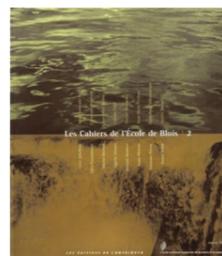
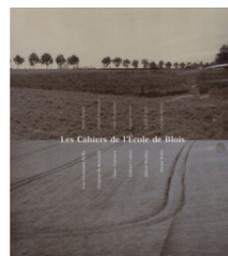


LES PUBLICATIONS DU C.R.A.P.A.U.D.

Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs
 En consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/

LES PUBLICATIONS DU C.R.A.P.A.U.D.

Centre de Recherches Appliquées au Paysage et d'Aide aux Usagers et aux Décideurs
 En consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
www.ecole-nature-paysage.fr/crapaud/



LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS

Numéros à parution annuelle et numéros « best of » en anglais
En consultation à la bibliothèque de l'INSA Centre Val de Loire
En vente à l'école de la nature et du paysage ou en librairie
www.cahiers-ecole-de-blois.fr/

LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS

Numéros à parution annuelle et numéros « best of » en anglais
En consultation à la bibliothèque de l'INSA Centre Val de Loire
En vente à l'école de la nature et du paysage ou en librairie
www.cahiers-ecole-de-blois.fr/

École de la nature et du paysage

INSA Centre Val de Loire

3 rue de la chocolaterie / 41000 Blois / 02 54 78 37 00

septembre 2024 - juin 2025

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

